

**COMMUNE DE DIONS**

**« AMENAGEMENT DE DEUX BATIMENTS COMMUNAUX »**

---

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX  
BATIMENTS COMMUNAUX**

**Marché de Maîtrise d'Oeuvre**

---

**ACTE D'ENGAGEMENT**

# Marché de Maîtrise d’Oeuvre

---

## ACTE D’ENGAGEMENT

### SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
<u>ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ</u>	01
1.1. Conduite d’opération .....	01
1.2. Mode d’attribution des travaux .....	01
1.3. Cahier des clauses administratives particulières .....	01
1.4. Clauses particulières concernant les tranches conditionnelles .....	01
<u>ARTICLE 2 – CONTRACTANT</u>	02
<u>ARTICLE 3 – SOUS TRAITANCE</u>	02
<u>ARTICLE 4 – PRIX</u>	03
4.1. Forme de prix .....	03
4.2. Base de référence des prix .....	03
<u>ARTICLE 5 – REGLEMENT DES COMPTES</u>	03
<u>ARTICLE 6 – OFFRE DE PRIX</u>	03
6.1. Forfait initial provisoire de rémunération .....	04
6.2. Forfait de rémunération définitif (Fd) .....	04
6.3. Avance .....	04
<u>ARTICLE 7 – DATE DE L’OFFRE</u>	05
<u>ARTICLE 8 – ACCEPTATION DE L’OFFRE</u>	05

# Marché de Maîtrise d'Oeuvre

---

## ACTE D'ENGAGEMENT

### ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ

---

Maître d'Ouvrage :

**MAIRIE DE DIONS**

**Représentée par M. le Maire  
Place de la Mairie  
30190 DIONS**

Ouvrage :

Exercice du rôle de maître d'œuvre pour l'aménagement de deux bâtiments communaux à DIONS  
(30190)

#### **1.1. Conduite d'opération :**

---

La conduite d'opération est assurée par la Mairie de DIONS.

#### **1.2. Mode d'attribution des travaux :**

---

Le mode de dévolution des travaux est prévu en lots séparés

#### **1.3. Cahier des Clauses administratives particulières :**

---

Le présent acte d'engagement complète et précise les clauses du CCAG PI.

#### **1.4. Clauses particulières concernant les tranches conditionnelles :**

---

Sans objet.

## ARTICLE 2 - CONTRACTANT

---

Je soussigné, agissant au nom et pour le compte de la société  
, ayant son siège social

Et désigné dans le marché sous le nom "LE MAITRE D'OEUVRE"

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières, des documents qui y sont mentionnés et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement.

- ◆ M'engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières à exécuter les études et contrôles aux conditions complémentaires ci-après,
- ◆ Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons sont titulaires de polices d'assurances garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elles encourent .

## ARTICLE 3 - SOUS-TRAITANCE

---

Il est envisagé de sous-traiter avec paiement direct les prestations suivantes et pour les montants figurant au tableau ci-après :

Nature de la prestation	Montant de la prestation		Sous-traitant devant Exécuter la prestation
	H.T	T.T.C	

En conséquence, le montant maximal de la créance qui pourra être présentée en nantissement ou cédée est de :

Titulaire..... €

## ARTICLE 4 – PRIX

---

### 4.1. Forme de prix :

-----

Le présent marché est passé à prix ferme actualisable.

Si le marché est notifié plus de trois mois après le mois  $m_0$ , son montant sera actualisé à la date de notification par la formule suivante :

$$P = P_0 \times \frac{I(m-3^\circ)}{I_0}$$

$I_0$  étant l'index d'ingénierie publié ou à publier au mois  $m_0$ .

$m$  est le mois contractuel de commencement des études, fixé par ordre de service de notification du marché.

$I(m-3)$  est l'index ingénierie, publié ou à publier du mois  $(m-3)$ .

### 4.2. Base de référence des prix :

-----

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de juillet 2017 (appelé mois  $m_0$ ).

## ARTICLE 5 – REGLEMENT DES COMPTES

---

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché selon le tableau décomposition des honoraires fixé à l'article 6 du présent acte d'engagement

## ARTICLE 6 - OFFRE DE PRIX

---

Les prix sont réputés établis sur la base des conditions économiques en vigueur au mois " $m_0$ " fixé à l'article 4.2 du présent acte d'engagement :

Résultant de l'appréciation de la complexité de l'opération.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 4 du présent acte d'engagement,

**6.1. Forfait de rémunération provisoire :**

La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux par le Maître d'Ouvrage est de :

- **130 000,00 € HT : premier ensemble comme défini dans le programme**
- **230 000,00 € HT : deuxième ensemble comme défini dans le programme**

**Le forfait de rémunération provisoire Mission Témoin + Mission complémentaires (Fp) est arrêté à la somme de :**

Montant HT .....	
TVA au taux de 20 % .....	
Montant TTC .....	
Soit en toutes lettres :	

Décomposé comme suit :

1- Le forfait de rémunération pour la **mission de Base** est arrêté à la somme de :

Montant HT .....	
TVA au taux de 20 % .....	
Montant TTC .....	
Soit en toutes lettres :	

2- Le forfait de rémunération pour la **mission complémentaire SYNTHÈSE** est arrêté à la somme de :

Montant HT .....	
TVA au taux de 20 % .....	
Montant TTC .....	
Soit en toutes lettres :	

3- Le forfait de rémunération pour la **mission complémentaire DQE** est arrêté à la somme de :

Montant HT .....	
TVA au taux de 20 % .....	
Montant TTC .....	
Soit en toutes lettres :	

4- Le forfait de rémunération pour la **mission complémentaire OPC** est arrêté à la somme de :

Montant HT .....	
TVA au taux de 20 % .....	
Montant TTC .....	
Soit en toutes lettres :	

A titre indicatif, le taux de rémunération « t » défini par le ratio Fp/Cp est de :

- pour la mission de base : %,
- pour la mission de base + les missions complémentaires : %

La répartition de ce forfait selon les éléments de missions est la suivante :

<u>Mission</u>	<u>Montant € HT</u>
ESQ	
APS	
APD	
PRO	
ACT	
VISA	
DET	
AOR	
<b>Total HT</b> .....	

**Les missions complémentaires:**

<u>Mission</u>	<u>Montant € HT</u>
SYN	
DQE avec DPGF	
OPC	
<b>Total HT</b> .....	

**6.2. Forfait de rémunération définitif (Fd) :**

.....

Le forfait provisoire est rendu définitif dans les conditions prévues à l'article 4.1 du C.C.A.P.

**6.3. Avance :**

.....

Le Titulaire  refuse  
 ne refuse pas

## **ARTICLE 7 – DATE DE L'OFFRE**

---

Le / / 2017

Le prestataire,



## **ARTICLE 8 - ACCEPTATION DE L'OFFRE**

---

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A ..... Le .....

**Le Maire de DIONS,**

Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessus pour un montant total de :

En toutes lettres : .

L'acceptation de l'offre a été notifiée au Maître d'œuvre le :

.....

(Cadre réservé pour la mention de nantissement)